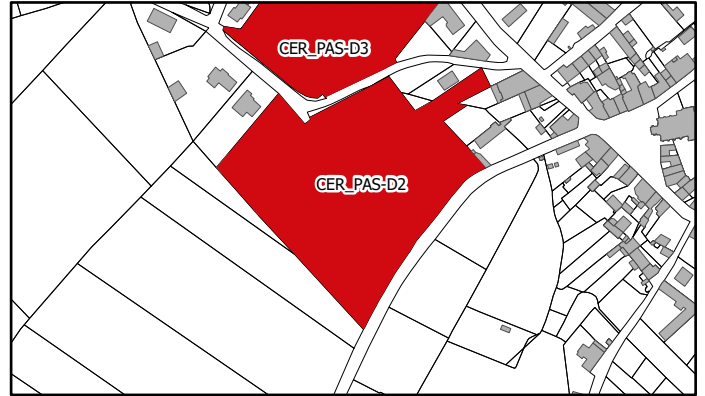


Localisation

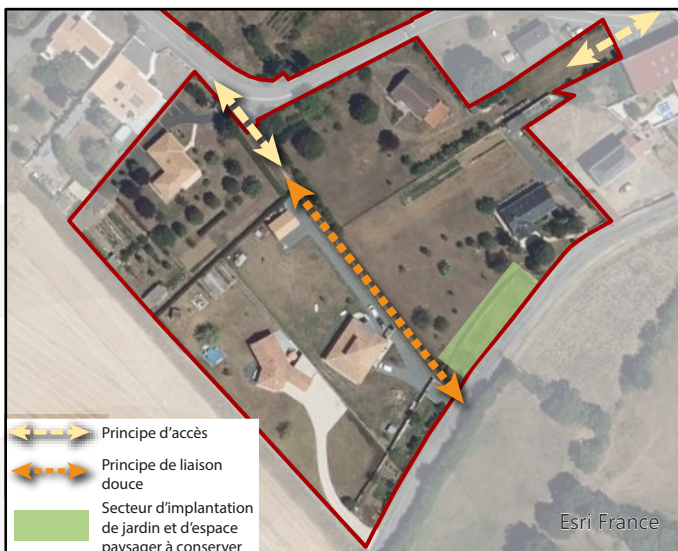


État des lieux



- Localisation du site au sud-ouest du centre-bourg
- Secteur intégré dans un tissu urbain pavillonnaire
- Secteur composé de propriétés privées
- Présence d'un sentier piéton traversant le secteur au centre d'est en ouest
- Terrain présentant deux accès par voies publiques au nord et à l'ouest

Principes d'Aménagement



- Des accès seront créés depuis la rue du garanneau au nord et depuis la rue de la mairie à l'est du site
- La rencontre entre le chemin piéton et le principe d'accès au site fera l'objet de dispositions particulières afin d'assurer la sécurité de la liaison piétonne
- L'espace vert présent à l'est du site le long de la rue du pont moreau sera à conserver et à valoriser
- L'implantation des constructions devra tenir compte des formes urbaines et de l'organisation du bâti du quartier environnant

Programmation

Densité minimum de logements: 18 logements/ha

Surface: 1,63 Ha